

# UIAD – Assemblée Générale du 29 novembre 2022

## Rapport Financier sur l'exercice 2021-2022.

### 1 – Clôture exercice 2021-2022

L'UIAD a accueilli cette année 5213 adhérents répartis entre nos différentes antennes : Matheysine (320), Saint Marcellin (196), le Vercors (119) et Grenoble (4577). Résultats en légère augmentation par rapport à l'année passée (5018 adhérents), ce qui représente une augmentation de 3,8 % mais toujours beaucoup plus faible qu'en 2019-2020 où nous avons accueilli 6775 adhérents.

#### Charges 2021 - 2022 :

- Le total des charges de l'exercice s'établit à 1 506 838,80 € pour le siège (Belmont), soit un montant consolidé de 1 687 102,37 € auquel il faut ajouter les contributions volontaires en nature (CVN) (779 513 €) et les charges exceptionnelles (12 451,26 €), ce qui donne un total de charges consolidées de 2 479 066,63 €.
  - Pour mémoire, les comptes consolidés regroupent les montants du siège et des antennes (Matheysine – Saint-Marcellin –Vercors) ainsi que les groupes d'études.
- Cela représente donc une augmentation des charges par rapport à l'année passée de 232 171,39€, augmentation résultant de plusieurs facteurs :
  - Un arrêt des périodes de chômage partiel qui répondaient à une obligation de distanciation en réponse à la pandémie et qui étaient remboursées par l'état
  - Une augmentation très forte des départs à la retraite des enseignants salariés de l'UIAD au cours de l'année 2021-2022 : ces départs sont accompagnés de primes.
  - Un retour à la normale des dépenses d'achats courants (eau, électricité, produits de nettoyage) qui avait été fortement réduites en période de pandémie

#### Produits 2021 -2022 :

- Nous avons eu à Grenoble 4577 adhérents générant une recette de 279 708 € soit une baisse de 17 480 € par rapport à l'année précédente.
- Les inscriptions aux cours et aux conférences ont généré 775 577,81 € soit une augmentation 93 864.76 € par rapport à l'année précédente.

L'apparente discordance entre la baisse du montant des adhésions et l'augmentation de celui des inscriptions aux cours provient du fait que beaucoup d'adhérents ont utilisé l'avoir mis à leur disposition pour payer leurs inscriptions.

L'UIAD a pu bénéficier de produits exceptionnels

- Le département de l'Isère a accordé à l'UIAD une subvention exceptionnelle de 60 000 €.
- Nous avons pu également bénéficier de la réduction des frais de location de nos locaux de Gambetta (3184,25 €).
- L'UIAD a reçu plusieurs dons, notamment au moment des réinscriptions où de nombreux

adhérents ont laissé à l'association tout ou partie de l'avoir dont ils pouvaient bénéficier. Le montant de l'ensemble des dons est de 24 806 €.

- Nous avons fait une reprise sur la provision Covid19 qui avait été budgétée à la fin de l'exercice 2019-2020 ; le montant repris est de 38 019,6 € ce qui solde cette provision.
- Le total des produits de l'exercice s'établit à 1 318 949,28 € pour le siège (Belmont), soit un montant consolidé de 1 482 849,89 € auquel il faut ajouter les contributions volontaires en nature (CVN) (779 513 €) et produits exceptionnels cités précédemment (dons, reprises et abattements pour un montant de 64 584,25 €), ce qui donne un total de produits consolidés de 2 479 066,63 €.

## **Investissements 2021-2022**

- Dans ce contexte, l'année 2021-2022 est caractérisée par des investissements minimums : ils ont été de 14 095,68 € pour l'achat de matériel informatique.
- La région Auvergne Rhône Alpes nous a alloué la somme de 5 280 € pour la rénovation de l'Atelier Péri pour un budget total des travaux de 17 600 €.
- Cette année, une importante modification du site internet a été réalisée afin de permettre une gestion des inscriptions beaucoup plus rapide et efficace avec comme corollaire une simplification de la gestion administrative de nos adhérents. L'investissement correspondant est de 14 095,68 €.

## **Compte de résultat 2021-2022**

- Le résultat net comptable pour le Siège est de – **131 596, 02 €** (déficit).
  - Régie des cours autonomes : **+1 786 €**
- Les antennes :
  - Pour l'antenne Matheysine : - **13 081,30 €** (déficit)
  - Pour l'antenne Saint-Marcellin : -**6 092,06 €** (déficit)
  - Pour l'antenne Vercors : **+1 024 €**
- Le résultat net comptable consolidé donne un solde négatif de **147 958,98 €**.

A la fin de l'exercice 2021 -2022, après les reprises sur provisions réalisées en relation avec ces déficits, les provisions pour risques et charges s'élèvent à **54 811,50 €** et notre report à nouveau est positif de **418 934,38 €** pour le siège, **606 418,91 €** en comptant les antennes.

## Bilan et compte de résultat consolidés Année 2021-2022

ACTIF		PASSIF	
20 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES	84 179,82	10 - 19 CAPITAUX PROPRES	665 230,41
		Report à nouveau	754 377,89
		Résultat de l'exercice	-147 958,98
27 - AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	48 086,72	Provisions pour risques et charges	54 811,50
		Subvention d'équipement	4 000,00
41 - 48 COMPTES DE TIERS DEBITEURS	24 818,47	43 - 44 COMPTES DE TIERS CREDITEURS	2 786,39
46 - 48 PRODUITS A RECEVOIR	109 455,33	46 - CHARGES A PAYER	50 091,03
50 - 53 COMPTES FINANCIERS	832 937,67	48 - PRODUITS CONSTATES D'AVANCE et comptes de régularisation	381 370,18
<b>TOTAL</b>	<b>1 099 478,01</b>	<b>TOTAL</b>	<b>1 099 478,01</b>

### COMPTE DE RESULTAT Consolidé 2021 - 2022

CHARGES		PRODUITS	
60 - Achats	80 611,29	70 - Prestations de Services (Cours)	956 859,92
61- Services Extérieurs	588 049,35	74 - Subventions d'exploitation	16 650,00
62 - Autres Services Extérieurs	68 009,14	75 - Adhésions	279 708,00
63 - Impôts et Taxes	64 550,74	- Dons bénévoles	4 942,00
64 - Charges de personnel	871 296,62	76 - Produits financiers	1 721,77
65 - Autres Charges de Gestion		- Produits divers	80 223,59
68 - Dotation aux Amortissements	14 585,23	78 - Reprise sur amortissements et provisions	142 744,61
<b>SOUS TOTAL</b>	<b>1 687 102,37</b>	<b>SOUS TOTAL</b>	<b>1 482 849,89</b>
<b>RESULTAT DE GESTION COURANTE (excédent)</b>		<b>RESULTAT DE GESTION COURANTE (déficit)</b>	<b>207 062,88</b>
67 - Charges exceptionnelles	12 451,26	77 - Produits exceptionnels	64 584,25
- Charges sur exercices antérieurs		- Produits sur exercices antérieurs	4 160,51
86 - CNV et mise à disposition de locaux	779 513,00	87 - CNV et mise à disposition de locaux	779 513,00
<b>RESULTAT NET COMPTABLE (excédent)</b>		<b>RESULTAT NET COMPTABLE (déficit)</b>	<b>147 958,98</b>
<b>TOTAL</b>	<b>2 479 066,63</b>	<b>TOTAL</b>	<b>2 479 066,63</b>

## Bilan des antennes Année 2021-2022

	Charges	Produits	Résultats
<b>Matheysine</b>	<b>49 311,10 €</b>	<b>36 229,80 €</b>	<b>-13 081,30 €</b>
<b>Saint Marcellin</b>	<b>26 619,56 €</b>	<b>20 527,50 €</b>	<b>-6 092,06 €</b>
<b>Vercors</b>	<b>18 537 €</b>	<b>19 561 €</b>	<b>1 024 €</b>

**L'année 2021-2022 est la première année post-covid à ne pas avoir été affectée par la fermeture de cours ou par du distanciel imposé par un confinement, de ce fait elle constitue une référence avec la totalité des charges normales de notre association mais avec un nombre d'inscrits qui ne remonte pas comme espéré, d'où le déficit financier. Cette année servira de référence pour la mise en place de modifications structurelles nécessaires à un retour à l'équilibre financier indispensable au bon fonctionnement de notre association.**

## **2 – Budget prévisionnel 2022-2023 :**

- La crise sanitaire que nous subissons depuis plusieurs années a fortement impacté le mode de vie et le ressenti des adhérents avec comme corollaire un impact majeur sur le nombre d'inscrits à l'UIAD. La baisse de 25 % des adhésions (- 1500 adhérents) subie en 2020-2021 ne se corrige que très lentement. Nous avons à ce jour 4 561 inscriptions pour le siège, soit **5 185** en comptant les antennes, ce qui est légèrement supérieur à l'année passée.
- Nous avons introduit la baisse du montant des adhésions (-15 €) votée en assemblée générale l'an passé avec en contrepartie une augmentation du prix des cours (+10 €).
- Nous continuons le travail de fermeture des cours ayant un auditoire trop faible, ces cours induisant un déficit budgétaire incompatible avec notre souci de rééquilibrage des comptes de l'UIAD.
- Les départs en retraite de salariés seront beaucoup plus faibles l'année qui vient, et la provision faite dans ce sens est de 25 000 € contre 104 000 € pour l'an passé.
- La nécessité d'attirer de nouveaux adhérents et donc de faire connaître l'UIAD nous a conduit à prévoir un budget communication plus important que les années passées, nous avons prévu une enveloppe maximale de 10 000 € pour cet objet.

Une première estimation du budget 2022-2023 annonce un **déficit de 144 736 €** pour le Siège. Les budgets prévisionnels pour les antennes sont de : **0 €** pour Matheysine, **-723 €** pour Saint-Marcellin et de **0 €** pour Vercors.

- Comme indiqué précédemment : à la fin de l'exercice 2021 -2022, les provisions pour risques et charges s'élèvent à **54 811,50 €** et notre report à nouveau est de **418 934,38 €** pour le siège, **606 418,91 €** en comptant les antennes, ce qui permet d'absorber le déficit prévu en budget, mais une telle situation ne peut perdurer et doit être corrigée.

La situation est toujours difficile et ne laisse que très peu de marge de manœuvre pour les investissements. Une recherche de fonds va être poursuivie auprès de nos partenaires mais en parallèle nous devons réfléchir à un modèle économique prenant en compte les paramètres actuels de fonctionnement de l'UIAD, cette réflexion est nécessaire pour le maintien des activités de l'association.

## Investissements 2022-2023

- Une partie des investissements concernera la mise en place d'enseignements en bimodal et une réfection partielle de l'installation du réseau interne au Siège afin de pouvoir supporter le WIFI nécessaire à ces enseignements. Les nouvelles conditions de fonctionnement du site vont permettre un allègement des besoins en serveur interne à l'UIAD.
- Le second grand chantier concerne une amélioration de la visibilité de l'UIAD afin d'augmenter son attractivité et donc potentiellement, de recruter de nouveaux adhérents. Cela nécessitera notamment un important travail sur la vitrine qu'est le site Internet.

Nous estimons le coût de ces différents projets à 50 000 €, somme pour laquelle nous rechercherons des aides extérieures.

# PROJET DES RESOLUTIONS CONCERNANT LE COMPTE-RENDU FINANCIER

---

## 1<sup>ère</sup> RESOLUTION – APPROBATION DES COMPTES

Après avoir entendu le rapport financier, les adhérents de l'**UIAD** approuvent les comptes arrêtés au 31 août 2022 tels qu'ils leur ont été présentés.

## 2<sup>ème</sup> RESOLUTION – AFFECTATION DU RESULTAT.

Les adhérents de l'**UIAD** approuvent l'affectation du résultat consolidé de l'exercice au compte "report à nouveau" soit : - **147 958,98 €**

Composé des résultats suivants :

- Siège : - 131 596,02 €€
- Matheysine : - 13 081,30 €
- St-Marcellin : -6 092,06 €
- Vercors : +1 024 €

## 3<sup>ème</sup> RESOLUTION - QUITUS

Les adhérents de l'**UIAD** donnent "*quitus entier et sans réserve*" au président et au trésorier pour leur gestion au cours de cet exercice.